

Publicis France

Madame Anne Decouzon Directrice
des ressources humaines 133, avenue
des Champs-Élysées 75008 Paris

Paris, 4 avril 2023

Copie à l'inspection du travail compétente

OBJET : Appel à la grève pour le jeudi 6 avril 2023

Madame,

Conformément aux articles L. 2511-1 et suivants du Code du travail, nous vous informons que notre syndicat lance un appel à la grève des salarié-e-s du groupe Publicis France, qui prendra la forme d'un arrêt de travail concerté le jeudi 6 avril 2023. Le mouvement pourra être reconductible en fonction des circonstances.

Cet appel, qui suit l'appel national de notre confédération, couvre l'ensemble des salarié.es du groupe.

Nous demandons l'ouverture de négociation groupe sur une augmentation générale des salaires tenant compte de l'inflation.

Salaires qui permettront par les cotisations de maintenir un système de retraite sans avoir à travailler plus longtemps pour gagner moins, contrairement aux primes exonérées de cotisations.

Dans le groupe Publicis, cet appel est aussi motivé par un constat d'opacité et mises à l'écart des instances et des syndicats sur des thèmes qui sont de leurs prérogatives.

Nous demandons le droit des syndicats à communiquer aux salarié-e-s en télétravail via des outils numériques adaptés.

Nous demandons le respect du droit syndical dans les entreprises du groupe (local, panneau, BDESE) ;

Nous demandons l'accès à des informations transparentes et complètes aux instances qui devraient y avoir accès (négociations groupe, CSE).

Nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de nos sentiments distingués.

Romain Altmann

Secrétaire général d'Info'Com-CGT